



Sainte Marie De Gosse

BULLETIN MUNICIPAL 2022



Sommaire



ÉDITO	3
VIE MUNICIPALE	4
Éducation, Enfance Jeunesse, Affaires scolaires, Personnel	
Voirie, Réseaux, Bâtiments	5
Culture, Loisirs, Tourisme	6
Communication, Numérique	7
Fêtes, Cérémonies, Vie associative et locale	8
Social	9
Participation citoyenne	10
Pumptrack	11
Crues	12
VIE CULTURELLE	13
Bibliothèque	13
Atelier d'arts	14
VIE ASSOCIATIVE	16
INFOS PRATIQUES	28
ÉTAT CIVIL	30
EXPRESSION POLITIQUE	31

Édito par Francis Betbeder, Maire de Sainte Marie de Gosse

Cette nouvelle année démarre à nouveau avec ses contraintes, ses particularités et ses incertitudes liées à ce virus. Je ne vais pas ici commenter les mesures que l'on aurait dû, que l'on pourrait, que l'on n'a pas prises dans cette guerre sans fusil.

Nous allons essayer de nous adapter aux exigences imposées par nos gouvernants qui, eux aussi, naviguent à vue tout en essayant malgré tout de maintenir une activité économique indispensable à notre existence.

Nous allons quant à nous, avec le personnel communal et en collaboration avec les enseignants, tout mettre en oeuvre pour maintenir notre école ouverte et nos accueils périscolaires afin de permettre l'enseignement à nos enfants, tout en respectant les normes souvent tardives qui nous sont transmises.

Nous allons poursuivre les investissements prévus dans notre programme à savoir l'étude de « Buga », résidence pour personnes âgées autonomes, la création d'une voirie et d'un parking à l'école, l'aménagement d'un espace de loisirs pour les tout-petits entre le city-parc et ce parking, l'entretien des bâtiments communaux, le soutien à nos associations et leurs bénévoles, la continuité de nos actions sociales envers les plus démunis, l'amélioration de la sécurité sur notre voirie...

Au niveau communautaire, nous travaillons au devenir du territoire en se projetant sur ce qu'il pourrait être en 2035, que ce soit en matière d'urbanisme et de consommation d'espace, de mobilité et de déplacements

-professionnels ou de loisirs-, en matière également de production d'énergies renouvelables.

Nous avons également acté la construction d'un pôle culinaire à Saint Geours de Maremne avec un objectif à terme de 12000 repas, celui de Seignosse étant saturé.

Et toujours l'entretien des 1000 km de voirie de compétence communautaire, le maintien de la qualité de service des agents du CIAS, la réflexion sur l'instauration de la taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), les modifications ou révisions du PLUi...

Nous sommes et restons dans l'action et la concrétisation de nos projets, toujours dans l'intérêt général ; intérêt général qui m'a toujours guidé depuis que je suis à la tête du village et que je définis par la capacité de chacun à prendre ses distances avec ses propres intérêts. Je m'aperçois de plus en plus que certains ont du mal à en accepter les finalités et à partager des valeurs communes, mais rien ne me déviara de cet objectif.

Au-delà de ces considérations, je formule le souhait de pouvoir se retrouver, de dialoguer de façon constructive et de participer à nouveau à nos moments festifs ou conviviaux qui nous rassemblent assurément.



Conseil Municipal :



Haut de gauche à droite : Julien Claverie - Laurent Saint-Aubin - Laure Susanne - Franck Brédé - Laurence Rivot - Daniel Siberchicot.

Milieu de gauche à droite : Magali Lasarte - Philippe Massot - Laurie Aramendi - Claudette Bougault

Bas de gauche à droite : Laure Lacazette - Véronique Comets - Francis Betbeder - Stéphane Simon - Roger Monrejeau.

Éducation, Enfance Jeunesse, Affaires scolaires, Personnel

Membres :

F. BETBEDER, V. COMETS, S. SIMON,
L. LACAZETTE Adjointe responsable,
J. CLAVERIE, M. LASARTE, P. MASSOT,
L. SUSANNE, L. ARAMENDI.

Dès le mois de janvier 2021, la commission Éducation Enfance Jeunesse, affaires scolaires, Personnel a souhaité enrichir les espaces périscolaires par l'achat de nouveaux jeux, activités, mobiliers adaptés à chaque tranche d'âge. Objectif tenu avec une mise en place à la rentrée et une subvention de la CAF obtenue.

Au mois de mars, les parents d'élèves et l'APE ont été consultés à deux reprises suite à la démission du prestataire de service de la cantine scolaire. Le Conseil Municipal a voté le 26/04/2021 le transfert de la restauration scolaire au Pôle Culinaire de Macs. Après quelques aménagements techniques, une réorganisation du temps de travail pour un agent, une formation spécifique pour deux agents et un élu bénévole de la commission, le service a été mis en place et nous avons pu constater un maintien des effectifs.

La rentrée de septembre a été sous le signe de la simplification administrative pour les parents avec la mise en place d'un logiciel de gestion. Simple d'utilisation, cet outil permet le paiement dématérialisé et participe à la réduction de papiers et consommables. Les agents ont été dotés d'équipements informatiques (PC, tablette) pour une utilisation quotidienne facilitée. La CAF des Landes nous a accompagné avec une prise en charge à 99% du logiciel pour 2021.

Cette rentrée a été l'occasion d'équiper les agents de l'école de nouveaux matériels adaptés pour le protocole sanitaire en vigueur. Ces outils participent aussi à l'amélioration des conditions de travail des agents en charge de l'entretien des locaux.



Depuis septembre 2021, la commission décline l'Opération « Boule de Neige » du Sitcom en collaboration avec l'équipe enseignante. Ce projet vise à participer au recyclage du papier et des bio-déchets de la cantine scolaire. Actuellement en cours de déploiement, cette opération se poursuit sur 2022 avec des actions de sensibilisation à venir au sein de chaque classe.

En octobre 2021, les commissions école et bâtiment ont entamé un travail commun sur un projet de rénovation énergétique de l'école. 2022 permettra de définir ce programme susceptible de se déployer en plusieurs tranches. Sur cette même période, la commission a engagé une réflexion pour l'écriture du Programme Educatif de Territoire (PEDT) 2022-2025 au niveau de la commune et du centre de loisirs inter-communal, avec la participation de l'association des parents d'élèves, l'école, les délégués des élèves, la responsable de notre espace périscolaire et le service jeunesse de MACS.

En raison de la crise sanitaire, la fin d'année 2021 n'a pas permis de réaliser le traditionnel « Goûter de Noël » organisé pendant le temps scolaire par la municipalité et l'APE. Pour autant, nous avons tenu à offrir à chaque enfant une viennoiserie pour marquer la fin de l'année sur une touche gourmande.



Voirie, Réseaux, Bâtiments

Membres :

F. BETBEDER, V. COMETS, S. SIMON Adjoint responsable, L. LACAZETTE, R. MONRREJEAU, C. BOUGAULT, L. SAINT AUBIN Conseiller délégué, D. SIBERCHICOT, F. BREDE.

Un petit rafraîchissement pour la cuisine municipale

L'essentiel des aménagements des bâtiments a porté sur les travaux de la cuisine municipale. Dans un premier temps les agents municipaux en régie ont refait la chambre froide. Le montant du groupe froid et les panneaux d'isolation s'élève à 4805.91€.

Ensuite ils ont préparé les différentes réserves et évacuations pour recevoir les nouveaux appareils de cuisson tout en réalisant un plancher hourdis pour agrandir la surface face à la plonge. Ce sont les établissements LABRUQUERE qui ont fourni l'ensemble des appareils aux dernières normes réglementaires pour une utilisation en collectivité. **Le montant total des différents équipements de cuisine s'élève à 18804.48 €.**

Enfin la dernière tranche de travaux consistait à changer la porte extérieure de la cuisine. C'est l'entreprise SOFED qui a été retenue par la commission pour un montant de 2 391.66€.

La fin de la réalisation se terminera par le changement de la fenêtre.

Le montant total de ces aménagements est de 29 999.5€ TTC et a pu bénéficier de la subvention FEC (fonds d'équipement des communes) d'un montant de 6 888.50€ votée en Conseil Municipal sur ce programme.



Économie d'énergie salle municipale

La grande porte séparant le mur à gauche et la salle municipale était une passoire thermique.

En 2021 la commission a décidé de la changer. Elle est maintenant en aluminium et composée de 6 vantaux sur galandage. Elle devrait permettre des économies d'énergie sur la consommation du chauffage dans la salle municipale.

Coût total de l'opération porte + sa pose : 6080,23 € HT.



Culture, Loisirs, Tourisme

Membres :

F. BETBEDER, V. COMETS Adjoint responsable, S. SIMON, L. LACAZETTE
L. RIVOT, P. MASSOT, M. LASARTE, L. SUSANNE, D. SIBERCHICOT.

Journée Découverte du 21 Août

Depuis quelques années la municipalité organise une journée de découverte des différents métiers et sites qui contribuent à la richesse et à l'authenticité de notre village.

Cette année l'idée était aussi de faire de cette journée une balade à vélo pour ceux qui le souhaitent. Nous avons donc été accompagnés par 22 vélos et 2 solex.

Ce samedi 21 août à 9H15, 47 personnes dont 14 enfants se sont retrouvés sur la place du village pour le café de bienvenue et quelques viennoiseries.

A 10h : Jacques et Hélène Lusignan nous ont accueilli à leur domicile. Jacques est maître horloger et nous a présenté ses horloges et montres anciennes, automatiques, mécaniques, qu'il répare dans son atelier. Hélène se consacre à la sculpture et à la peinture. Elle crée des objets en bois et résine autour des éléments eau, métal, bois, feu et air.

Après cette heure enrichissante nous avons enfourché les vélos et nous avons longé le bord de l'Adour pour nous rendre sur l'île de Mirepech. Olivier Jeannots et Jean Joseph Gatelier tous les deux pêcheurs professionnels ont présenté, tout le matériel qu'ils utilisent pour les différentes pêches et les différentes réglementations.

L'heure du repas étant là nous nous installons sur les tables à l'ombre des platanes au bord de l'eau pour le pique-nique.



Il est temps de repartir car nous devons gravir la côte du Meuron pour nous rendre au Haras de Bellevue.

A notre arrivée Antoine nous propose un petit rafraîchissement pour nous remettre des efforts fournis lors de la montée de la côte.

Antoine commence par présenter deux cavalières qui exécutent des exercices d'obstacle. La visite se poursuit dans l'écurie et ensuite par la présentation d'exercices de dressage.

La journée bien remplie tout le monde peut rentrer se reposer.

Un grand merci à Jacques, Hélène, Olivier, Jean-Joseph, Antoine, qui ont ravi tous les participants du plus petit au plus grand.

Un grand bravo aux plus petits à vélo qui ont fait tout le tour.

Un grand merci à tous les participants pour cette superbe journée dans une ambiance conviviale et familiale.

Amis Mariots si vous êtes artisan d'art, avez une passion... que vous souhaitez partager, n'hésitez pas, faites vous connaître à la Mairie.



Communication, Numérique

Membres :

F. BETBEDER, V. COMETS Adjoint responsable, S. SIMON, L. LACAZETTE, J. CLAVERIE, L. RIVOT, P. MASSOT, M. LASARTE, L. SUSANNE, L. ARAMENDI

ETICKET

Afin de simplifier la gestion du périscolaire et la rendre plus efficace nous avons mis en place le logiciel Eticket. Celui-ci permet le comptage journalier jusqu'à la facturation et au paiement en ligne.

PANNEAU POCKET

Tout début 2021 nous avons lancé l'application PANNEAU POCKET.

Cette application pour smartphones ou tablettes et aussi pour ordinateur vous permet de rester informé en permanence. Elle est gratuite et sans publicité.



STATISTIQUES



PANNEAU POCKET

379 Smartphones soit l'équivalent de 72% des foyers de la commune possèdent SainteMarie-de-Gosse dans leurs favoris sur l'application.

FACEBOOK

832 personnes sont abonnées à notre page.



RÉSEAU SOCIAL - FACEBOOK

Vous pouvez nous suivre aussi sur notre page Facebook :

 Mairie-de-Sainte-Marie-de-Gosse



SITE INTERNET

Notre site internet vous permet de trouver des informations plus détaillées et aussi des liens pour les différentes démarches administratives....

saintemariedegosse.fr



Fêtes, Cérémonies, Vie associative et locale

Membres :

F. BETBEDER, V. COMETS Adjointe responsable, S. SIMON, L. LACAZETTE, P. MASSOT, L. RIVOT, J. CLAVERIE, R. MONREJEAU, L. ARAMENDI

Restauration chaises

En 2021 la commission a décidé de faire restaurer les 360 chaises appartenant à la commune. Elles ont toutes été aérogommées (l'aérogommage est un procédé de décapage innovant qui consiste à projeter à basse pression, un mélange d'air comprimé et d'abrasif naturel), puis lasurées et vitrifiées.

Ces chaises sont mises à disposition des associations lors des manifestations et sont louées aux particuliers pour des événements familiaux à domicile sur le village.

Coût total de l'opération : 11 712€

COMMUNAL

Membres :

F. BETBEDER, S. SIMON, P. MASSOT, L. RIVOT, C. BOUGAULT, L. ARAMENDI

Comme les années précédentes la municipalité a offert à toutes les personnes de 75ans et plus un petit colis gourmand en fin d'année. Cette année une petite nouveauté est venue se rajouter dans le colis. Une carte de vœux réalisée par les enfants du périscolaire. Ce petit geste a été très apprécié par nos anciens.

Portage des repas : une cinquantaine de repas confectionnés par le pôle culinaire, sont distribués toutes les semaines aux différents bénéficiaires.



Téléalarme : Une vingtaine de personnes bénéficient du service de la téléalarme. L'inscription au réseau est établie par la mairie. La municipalité prend en charge la totalité du coût de ce service soit 120 € par bénéficiaire. La municipalité continue de soutenir les familles et personnes les plus fragiles en les aidant dans les démarches administratives afin d'obtenir des aides.

Pendant le confinement et encore aujourd'hui, la Mairie a répondu et répond toujours à des demandes d'administrés en fracture numérique de bénéficier de la fibre communautaire dans les locaux de la Mairie.

CIAS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un établissement public administratif intercommunal en charge des compétences transférées par les communes dans le champ de l'action sociale. Plusieurs services interviennent à destination des seniors, des personnes handicapées ou dépendantes et des personnes en difficultés.

Le CIAS assure également l'accueil des gens du voyage.

Ouvert du lundi au vendredi

8h30-12h et 13h30-17h30

Tél : 05 58 77 23 96

cias cc-macs.org

Allée des Camélias - BP 44

40231 SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE Cedex

AIDE À DOMICILE

→ Un professionnel chez vous :

- il vous accompagne pour les activités de la vie quotidienne, et l'entretien de votre lieu de vie ;
- il vous aide dans les actes essentiels du quotidien : repas, toilette, habillage, mobilité ;
- il vous fournit un appui ponctuel : aide au ménage, aide à la personne, garde de jour.

Intervention 7j/7 y compris les jours fériés sur une amplitude horaire de 8h à 20h.

Tarifs : aide ménagère, auxiliaire de vie, garde de jour : Les tarifs concernent les prestations payantes, hors plan d'aide Apa (allocation personnalisée d'autonomie) et caisses de retraite.

Tranche	Revenu fiscal du foyer	Tarif 2021 - semaine	Tarif 2021 week-end et jours fériés
1	- 12 000€/an	19,18€	22,06€
2	12 001 à 20 000€/an	22,38€	25,73€
3	20 001 à 30 000€/an	26,11€	30,03€
4	+ 30 001€/an	28,24€	32,47€

→ Des démarches simplifiées

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est l'employeur de votre aide à domicile :

- il recrute l'agent, le forme ;
- il organise son temps de travail, et assure son remplacement pendant ses congés ;
- il verse sa rémunération. Suivant vos ressources et votre degré d'autonomie, vous pouvez prétendre à des prises en charge.

ACCOMPAGNEMENT & TRANSPORT

→ Un professionnel à votre service :

- il vous accompagne :
 - au supermarché de proximité,
 - à vos rendez-vous médicaux (sur le territoire de MACS),
 - à l'accueil de jour ;
- il fait vos courses, en cas d'incapacité grâce à une liste préparée ;
- il vous permet de sortir de chez vous selon un planning d'activités adaptées.

→ Modalités

Ce service est destiné à un public en perte d'autonomie, fragilisé et/ou isolé.

Horaires

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (sauf jours fériés)
- Réservation obligatoire 48 heures avant, auprès du CIAS de MACS au 05 58 77 23 96

→ Tarifs

Les tarifs tiennent compte des conditions de ressources du bénéficiaire (fournir l'avis d'imposition de l'année N-1). Le tarif proposé est celui qui correspond à une heure d'intervention.

Les tarifs concernent les prestations payantes, hors plan d'aide APA (allocation personnalisée d'autonomie) et caisses de retraite.

Tranche	Revenu fiscal du foyer	Tarif 2021
1	- 12 000€/an	23,97€
2	12 001 à 20 000€/an	26,11€
3	20 001 à 30 000€/an	28,24€
4	+ 30 001€/an	30,90€

Participation citoyenne « Espace sportif et de loisirs »

Cette année 2021 a vu pour la première fois dans notre commune, le lancement de la première participation citoyenne autour du projet d'un «espace sportif et de loisirs».



Après un appel à candidature, 31 personnes (de 5 à 70 ans) ont pu se retrouver pour le premier atelier le 13 mars 2021. L'objectif était de définir l'ensemble des attentes des Mariots pour cet espace. Il en est ressorti qu'il devrait être intergénérationnel, permettant la pratique de différentes activités (skate, roller, vélo, trottinette...) pour les débutants comme des personnes plus confirmées. L'aménagement d'un espace de jeu pour la petite enfance a également été relevé.

Après réflexion et étude, les élus ont donc décidé la construction, dans un premier temps, d'une piste de pumptrack, derrière l'école, à côté du citypark, déjà très investi par les jeunes Mariots.

Celle-ci a vu le jour fin septembre et les premiers «riders» ont pu la tester dès le 10 octobre. Depuis, petits et grands, en famille ou entre amis, en profitent dès la sortie des classes et les fins de semaines ensoleillées.



Le 3^{ème} atelier qui s'est déroulé le 21 septembre a permis de travailler sur la continuité du projet et plus précisément sur l'espace petite enfance. Beaucoup d'idées, de propositions de jeux et d'aménagement ont enrichi les échanges. Les élus ont contacté des entreprises pour obtenir des devis pour l'aménagement de cet espace qui se situera entre le citypark et le futur parking de l'école.

Le choix des différents aménagements sera discuté lors d'un prochain atelier.

D'autres ateliers seront organisés pour travailler sur la clôture et les aménagements autour de la pumptrack.

Une Pumptrack, qu'est-ce que c'est ?



C'est un parcours en boucle fermée, constitué d'une succession de bosses et de virages relevés, et peut être utilisé avec différents équipements sportifs, dont VTT, BMX, trottinettes, draisienne, rollers, skateboard ... et à tous les âges.

Le succès est au rendez-vous et il suffit de faire un tour le week-end et pendant les vacances sur le site pour constater la large tranche d'âge représentée et l'adhésion immédiate des pratiquants.



QUELQUES CHIFFRES



Montant total de l'investissement :
88 000€ HT

SUBVENTIONS : 54 372€ soit 61,80 %

→ DETR (ETAT : dotation équipements aux territoires ruraux) :

21 372€

→ ANS (Agence Nationale du Sport) :

10 000€

→ FIL (MACS : fond d'investissement local) :

20 000€

→ CAF (caisse allocation familiale) :

3 000€ en cours d'étude.

(Pas encore attribuée)

FONDS PROPRES DE LA COMMUNE :

33 628€ soit 38,20 %

Inondation du 12 Décembre 2021



Le 12 décembre dernier, encore une crue qui a inondé les Barthes et la trentaine d'habitations de ce secteur. Faisant suite à une forte pluviométrie sur les Pyrénées les gaves de Pau et d'Oloron sont sortis de leur lit et ont entraîné une crue de l'Adour maritime du niveau de celle de 1981, la deuxième après la crue centennale référente de 1952. Les membres de la municipalité, les agents municipaux et les pompiers de St Martin de Seignanx, ont, après avoir activé le PCS (plan communal de sauvegarde) assuré par bateau la livraison des denrées de première nécessité et le courrier et aidé au nettoyage.

Encore merci à tous pour votre implication et votre soutien aux sinistrés.



Bibliothèque



Malgré les contraintes liées au Covid 19 depuis 2020, la bibliothèque est restée ouverte et a continué à accueillir les lecteurs dans le respect des règles sanitaires, en leur offrant un moyen d'accéder au savoir et à la culture.

Nous avons bénéficié d'un nouvel ordinateur, et en fin d'année d'un nouveau logiciel de gestion pour mieux vous servir.

Au préalable grâce à l'implication des bénévoles tous les ouvrages ont été nettoyés, ceux qui étaient usagés ont été retirés du fonds. Ils ont été remplacés par les prêts de MEDIALANDE et les nouveautés achetées en juin 2021.

Tous ces livres ont été proposés pour une somme modique à la vente lors d'une bourse aux livres qui a eu lieu le 28/11/2021. Les bénéfices d'un montant d'environ 100€ ont été reversés au profit de l'association des parents d'élève et les invendus ont été donnés à une association.

La fin de l'année a été consacrée à l'enrichissement du nouveau logiciel ORPHEE, soit près de 2500 ouvrages à enregistrer.

Horaires d'ouverture :

Mardi et mercredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 10h00 à 12h00

En juillet et août fermeture le mercredi.

Merci encore à l'implication des bénévoles sans qui notre bibliothèque ne pourrait exister, à Alain, Babeth, Claudette, Josiane, Marie-Claude, Martine, Sybille et à Dominique qui vient de rejoindre l'équipe suite au départ de Sylvie H.

Une pensée particulière à Marie-Claude qui quitte ses fonctions de bibliothécaire mais qui continuera à assurer des permanences.

Claudette va remplacer Marie-Claude secondée par Sybille et Marie-Hélène vient compléter l'équipe à la place d'Alain.



Atelier d'arts : enfant / ados



ATELIER D'ARTS ENFANT/ADO
Sainte-Marie de Gosse, les mercredis de 16H30-18H

MODELAGE ARGILE

SCULPTURE PAPIER-MACHE

DESSIN

MOSAÏQUE

A collage of images illustrating art techniques: a paper-mache dog, a clay bear, a hand shaping a clay pot, a drawing of human figures, and a colorful mosaic.

La pratique artistique permet l'expression à travers un langage qui ne passe pas par les mots. L'enfant connaît ce langage, car avant d'écrire, il dessine, modèle, peint...

Le langage plastique permet de se distraire, mais aussi de se construire, en s'exprimant dans un espace de liberté. César, sculpteur français, disait : « Ce sont mes mains qui font travailler ma tête ».

La réflexion artistique est opérative. On expérimente.

Enfants, adolescents, adultes, à travers leurs créations, explorent selon leurs envies. Je les guide afin qu'ils surmontent les difficultés que présentent les techniques abordées comme le modelage, la sculpture, le dessin, la peinture, la mosaïque...

Centre de Loisirs Intercommunal de St Jean de Marsacq



Le Centre de Loisirs Intercommunal propose à vos enfants de se retrouver sur la commune de St Jean de Marsacq pour participer à de nombreuses activités...

La commune de St Jean de Marsacq est gestionnaire de la structure de loisirs intercommunale.

La structure accueille les enfants de 3 à 17 ans, résidents sur les communes de : St Jean de Marsacq, Ste Marie de Gosse, St Martin de Hinx, Josse et Saubusse

Période de fonctionnement

- Les mercredis
- Durant les petites vacances (sauf Noël)
- Durant les grandes vacances

Horaires

- Le matin à partir de 7h30.
Accueil échelonné jusqu'à 9h30.
- Le soir jusqu'à 18h30,
Départ possible à partir de 16h30.
- L'après-midi, accueil entre 13h30 et 14h30.

Inscription

Vous pouvez inscrire votre (vos) enfant(s) directement au centre de loisirs (le mercredi et pendant les vacances, 05 58 77 70 60) ou à la Mairie de St Jean de Marsacq (lundi, mardi, jeudi et vendredi, 05 58 77 70 54).

L'organisation des activités, le recrutement du personnel et la gestion du centre nécessitent de connaître à l'avance les jours de fréquentation de votre (vos) enfant(s). Vous pouvez inscrire votre (vos) enfant(s) à la demi-journée, à la journée ou à la semaine.

Pièces à fournir :

- Certificat du Médecin précisant que les vaccins sont à jour
- Carte bons vacances CAF ou MSA
- Assurance responsabilité civile
- N° allocataire CAF

Quotient Familial	Coût famille	
	Journée	1/2 journée
QF < 357€	5,15€	2,98€
358€ < QF < 449€	5,67€	3,27€
450€ < QF < 567€	7,00€	4,04€
568€ < QF < 686€	7,21€	4,17€
687€ < QF < 723€	10,09€	5,83€
724€ < QF < 775€	10,30€	5,95€
776€ < QF < 820€	11,74€	6,78€
821 < QF < 905€	11,95€	6,90€
906€ < QF < 1 050€	12,15€	7,03€
1 051€ < QF < 1 200€	12,36€	7,14€
1 201€ < QF < 1 500€	12,57€	7,26€
1 501€ < QF < 2 000€	12,77€	7,38€
QF > 2 001€	12,98€	7,50€
Extérieurs	16,00€	8,00€

Amicale Soleil Couchant

A vous tous, chers Mariots,

Voilà bientôt 2 ans que l'Amicale du Soleil Couchant est en sommeil. La pandémie s'est installée chez nous comme partout ailleurs, nous privant de toutes les rencontres et sorties programmées. Elle nous vole nos dernières belles années. Mais que faire, rien, si ce n'est que respecter de notre mieux les consignes sanitaires pour éviter le pire. Soyons patients et gardons espoir, dès que possible nous ne manquerons pas de mettre tout en œuvre pour reprendre les activités mises en place antérieurement. L'Amicale du Soleil Couchant est bien vivante, prête à préparer l'avenir, ayant pour objectif de rapprocher les personnes âgées du village ainsi que les retraités et leurs conjoints, mais aussi, de développer des liens amicaux et d'entraide, et d'offrir des activités à caractère récréatif susceptibles d'agrémenter la vie de nous tous.

Les années 2020 et 2021 ont été très difficiles à vivre, espérons de tout cœur que 2022 soit l'année des retrouvailles tant attendues.

Je vous rappelle qu'au 1er janvier 2020, le club comptait 167 adhérents, nous nous sommes retrouvés pour l'Assemblée Générale en janvier et pour le repas dansant « du chevreuil » en février, puis le confinement a pris effet en mars. Fini pour l'année les bons moments partagés.

Malheureusement au 1er janvier 2021, la COVID était toujours là, d'où une nouvelle année pratiquement blanche. Aucune activité n'a pu être programmée, il en est de même pour la mise à jour de la liste des adhérents, puisque la cotisation annuelle ne leur a pas été demandée. Seules les activités « Pétanque » et « Cartes » ont pu reprendre tout en respectant les consignes sanitaires.

Un grand merci aux responsables de ces animations pour leur disponibilité et leur dévouement.



Avec ce virus tenace nous avons vécu des hauts et des bas, si bien qu'en accord avec la municipalité nous avons programmé le repas des retrouvailles pour le samedi 4 décembre. La malchance ne nous a pas quitté, l'avant veille du repas nos petits Mariots ont vu leurs classes se fermer. Compte tenu des risques dus à la rapidité de contagion du virus, la rencontre a été annulée. Nous avons donc, au pied levé, décidé de préparer les repas à emporter pour tous les adhérents inscrits.

Cette solution a plu puisqu'il y avait 117 personnes inscrites et 117 repas ont été distribués. Je voudrais ici, remercier Monsieur le Maire, ses adjoints et les bénévoles de l'Amicale pour leur aide précieuse.

Nous espérons de tout cœur que l'année 2022 soit meilleure, c'est notre souhait le plus cher.

Pour votre info, petit rappel de bons souvenirs : outre les sorties d'une journée et des repas sur place, nous avons eu le plaisir d'organiser 14 grands voyages qui nous ont fait découvrir :

- En 2006 : Le Périgord Noir
- En 2007 : Le Viaduc de Millau et les Gorges du Tarn
- En 2008 : La Côte Cantabrique
- En 2009 : La Camargue
- En 2010 : Péniscola et ses environs
- En 2011 : Andorre et Rosas
- En 2012 : La Bretagne (Finistère)
- En 2013 : L'Andalousie
- En 2014 : L'Alsace
- En 2015 : Le Portugal
- En 2016 : Le Lubéron
- En 2017 : La Rioja, La Navarre et l'Aragon
- En 2018 : La Côte Varoise et Marseille
- En 2019 : Les Asturies et la Galice

A quand le prochain ???

APE (Association des Parents d'Élèves)



L'Association des Parents d'Élèves a plusieurs missions :

- Représenter les parents d'élèves auprès des instances éducatives
- Créer du lien entre les parents d'élèves
- Organiser des manifestations qui permettent de financer des projets

ANNÉE SCOLAIRE 2020 / 2021 :

Cette année scolaire 2020/2021 passée a été l'occasion d'un passage de relais. Nous remercions les 3 «anciennes membres du bureau» pour le temps consacré à l'association et les bonnes idées apportées.

Composition du bureau 2020/2021.

Présidente : VIREPINTE Marie,
Vice-présidente : DARRICARRERE Agnès,
Trésorière : DUVAL Léonie,
Vice-trésorière : SAINT-AUBIN Audrey,
Secrétaire : LAPEGUE Myriam,
Vice-secrétaire : CAZAUX Marjorie.

Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école 2020/2021 :

ARCIER Marie, CAZAUX Marjorie, CHEREAU Belinda, CLAVERIE Ericka, DARRICARRERE Agnès, FAVREAU Agnès, GOULLIER-LAGADEC Magalie, LAPEGUE Myriam, SAINT AUBIN Audrey, VIREPINTE Marie.

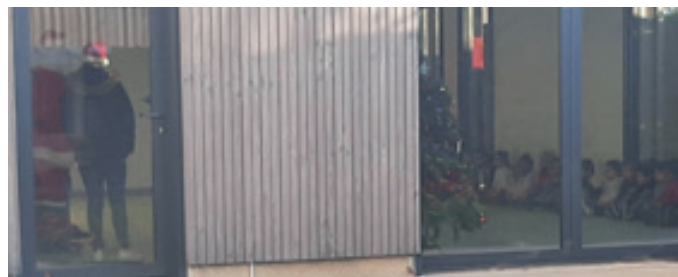
Une des missions de notre association est de financer les activités sollicitées par les enseignants. Nous avons ainsi pu répondre à toutes les demandes à savoir : interventions sur l'environnement, séances de théâtre, avec don d'une clé USB contenant le film de ce spectacle permettant à chaque parent concerné de voir son enfant en "représentation".

Les sorties scolaires de fin d'année (zoo d'Asson, zoo de Labenne notamment) ont bien eu lieu et ont ravi nos petites têtes blondes.

Le contexte sanitaire a bien évidemment coupé l'herbe sous le pied de nos enseignants dynamiques car d'autres projets devaient être mis en place, mais ce n'est que partie remise nous l'espérons.

Les activités qui ont pu se tenir ont montré un réel bénéfice pour les enfants.

En ce Noël 2020, le père Noël est passé apporter à chaque enfant un livre ainsi que quelques cadeaux pour la cour de récréation.



Le père Noël est passé dans la classe de Petite et Moyenne section.

L'APE a souhaité soutenir les parents en fournissant des masques en tissu fabriqués par une couturière du village.

Pour apporter une petite activité pendant les vacances confinées d'avril 2021, nous avons organisé un concours de dessin. Chaque enfant a été récompensé pour sa participation par un bon pour une viennoiserie à la Mie Mariotte et un bon pour les enfants ayant reçu le plus de votes du bureau de l'APE de 5€ à utiliser au Grain de Sel. Ces beaux dessins ont permis l'illustration de la page Facebook de notre association.



Les dessins du concours de dessin affichés sur la page facebook de l'APE.

Vie Associative

Pour clôturer l'année, l'APE a offert un petit cadeau de fin de scolarité aux enfants du CM2 qui partaient pour le collège : Le guide de la survie au collège !



Distribution des livres aux CM2

Enfin, pour clore cette année scolaire sur une note « positive » mais pas COVID, faute de kermesse scolaire, l'APE a organisé et offert à tous les enfants un pique-nique, le mardi midi avant les vacances. Grâce à des épicières et des boulangers réactifs; MERCI au Grain de Sel et à la Mie Mariotte pour ce repas de dernière minute ! Enfants, personnels communaux et enseignants ont passé un moment convivial.

Un grand merci aux parents (et non parents) qui ont participé à l'organisation de ce pique-nique.



Photos du pique nique



Qui dit dépenses, dit recettes ! Compte tenu du contexte sanitaire, il n'était pas possible de penser concours de belote, kermesse, vente de pâtisseries, repas ou autre pour renflouer les caisses.

L'APE a pu assurer en partenariat avec des entreprises Peyrehoradaises : une vente de chocolats avant Noël (les Gourmandises de Nicolas) et une vente d'essuie-mains avec les dessins des enfants ainsi que de gourdes personnalisables (entreprise FMS qui prône l'inclusion) au mois de Mai.

Pour s'adapter au contexte sanitaire, tout en utilisant les moyens que la technologie nous apporte, l'équipe a créé un compte Facebook.

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022 :

Composition du bureau 2021/2022:

Présidente : VIREPINTE Marie,
Vice-présidente : SAINT-AUBIN Audrey,
Trésorière : DUVAL Léonie,
Vice-trésorière : SELARIES Anaïs,
Secrétaire : LAPEGUE Myriam,
Vice-secrétaire : CAZAUX Marjorie.

L'équipe, quelque peu modelée, a souhaité placer son engagement au service des enfants bien sûr, mais également sur le financement d'activités, dans un but d'intégration de tous les enfants, dans ce contexte difficile qu'ils subissent depuis bientôt 2 ans.

Vie Associative

Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école :

ARCIER Philippe, BARRAGUE Laure, CHEREAU Belinda, CLAVERIE Ericka, DARRICARRERE Agnès, FAUCHE Vincent, KAHN Charlotte, LAPEGUE Myriam, SAINT-AUBIN Audrey, SELARIES Anaïs, VIMOND Fabien, VIREPINTE Marie.

Nous avons eu la chance d'avoir une ouverture de classe supplémentaire, allégeant les effectifs par niveau. Nous espérons que nos enfants pourront bénéficier encore quelques années de ces 6 classes.

L'association espérait offrir un café le jour de la rentrée scolaire aux parents pour les reconforter d'avoir laissé pour certains leur petit chérubin pour la première fois à l'école de Ste Marie. Malheureusement, encore une fois, le contexte sanitaire n'a pas permis la tenue de ce moment convivial à l'entrée de l'école.

L'année scolaire a quand même pu débuter pour notre association par un apéritif de rentrée afin de faire connaissance avec les parents, les enseignants, le personnel communal.

Il s'est fini tard dans la soirée, preuve du besoin de se retrouver !

L'association a également eu la chance de pouvoir organiser un videjoueur/videpoussette le 28 Novembre. En parallèle de celui-ci, la bibliothèque de notre village a organisé une bourse aux livres. Tous les bénéfices de cette action nous ont été reversés intégralement et nous tenons à remercier une nouvelle fois les membres de la bibliothèque pour ce geste!!

Cette manifestation a dégagé un bon bénéfice au profit de l'APE, ce qui, nous l'espérons, permettra le financement de projets pour nos petits mariots.

N'hésitez pas à vous abonner à cette page

 APE Sainte Marie de Gosse

Vous pourrez y lire les actualités de l'association, de l'école.

Au vu de la situation sanitaire au mois de Décembre, il n'a pas été possible au Père Noël de venir comme chaque année amener leurs cadeaux aux enfants. Ils ont quand même eu la joie de les découvrir sous le sapin à la rentrée de Janvier.

D'autres manifestations sont prévues, elles sont justes en attente de jours meilleurs !

Croisons les doigts pour que 2022 soit l'année du retour à la vie "normale" ce qui signifierait le retour de notre traditionnelle kermesse, grand moment convivial pour les petits et les grands qui nous manque tant !!! L'association reste optimiste et saura être réactive !

Profitant du calme "d'entre deux vagues COVID", certains enseignants ont pu réaliser quelques sorties en ce début d'année.

→ La classe 2 (MS/GS) est allée cueillir des pommes aux vergers de Lahontan.

→ La classe 3 (CP) a pu profiter d'une exposition à la plaine d'Ansot et d'une sortie cinéma.

→ Les classes 2 et 3 ont passé une journée au port de Capbreton.

Tous les enseignants de l'école ont des projets pour leur classe et l'APE mettra tout en oeuvre pour aider à leur réalisation par une participation partielle ou totale.

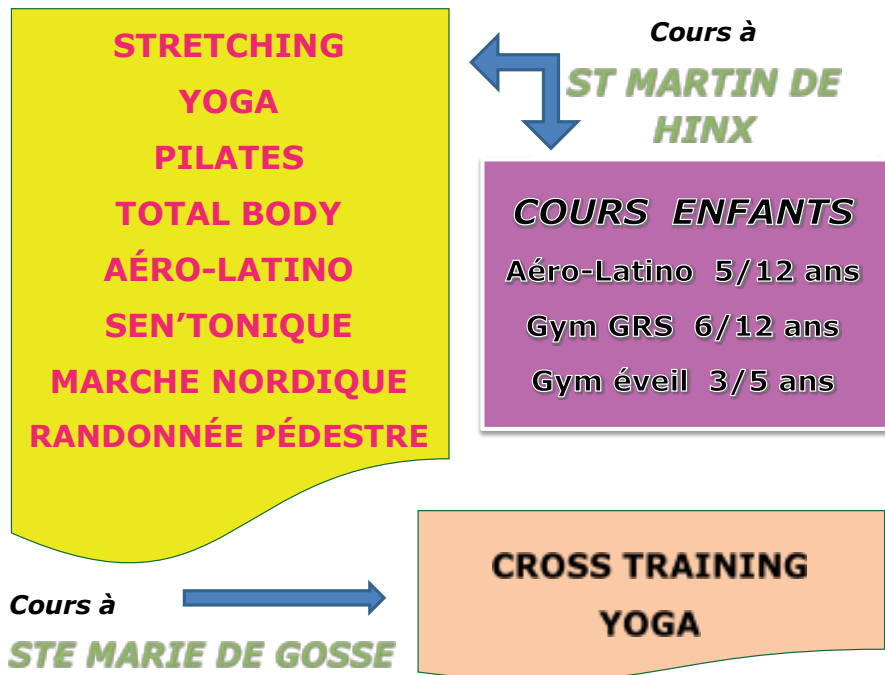
Enfin nous tenons à dire (et nous ne le dirons jamais assez !) un grand MERCI à tous les parents et à ceux qui, sans être parents d'élèves, nous aident en participant aux différentes manifestations.

Nous espérons sincèrement, comme vous tous, un retour à une vie plus sereine pour pouvoir envisager de nouveaux moments conviviaux.

Au plaisir de se revoir tous quand ce moment viendra enfin !

Le bureau

Gym volontaire (St-Martin de Hinx)



A tout nouveau venu, 2 cours offerts

Renseignements : 06 03 93 20 41 – 06 23 13 74 13

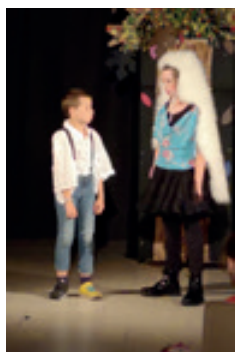
Dojo Mariot

Cela fait maintenant 5 ans que le Dojo Mariot a ouvert une école de judo à Sainte-Marie-de-Gosse. A ses débuts en 2016, nous comptons une dizaine de pratiquants et leur nombre a progressivement augmenté jusqu'à plus ou moins une quarantaine ces dernières années. Les cours débutent à partir de l'âge de 4-5 ans, les jeudis, avec un éveil à la motricité, à l'apprentissage de la chute, des jeux de contact et d'utilisation de l'espace et une première approche aux mots japonais. Aux cours des lundis pour les 6-8 ans puis les 9-12 ans, et des jeudis où les deux groupes sont réunis, les techniques de judo se précisent lors de la pratique de différents exercices (randori, kata, ju jitsu) qui amènent progressivement à la compréhension des principes fondateurs du judo que sont « la meilleure utilisation de l'énergie » et « l'entraide et la prospérité mutuelle ». Cet enseignement se poursuit pour les adolescents et les adultes les lundis et jeudis soirs.



Comme chaque année, l'association participe à des animations, notamment les stages multi-activités à Saint-Vincent-de-Tyrosse pendant les vacances scolaires, et des rencontres avec d'autres écoles de judo du département. La participation cette année au forum des associations de Biarrotte a permis aux pratiquants adultes de proposer des initiations et des démonstrations, amenant de nouveaux venus au Dojo Mariot.

Théâtre



«**La Cie Décroche La Lune**» propose des ateliers théâtre pour tous depuis 2018. L'activité se découpe en 2 parties : **Septembre à décembre** : travail sur l'expression corporelle et vocale, le développement de l'imagination et de l'écoute, faciliter la prise de parole en public, et améliorer la confiance en soi le tout sous forme de jeux! **Janvier à juin** : travail sur un texte dont l'aboutissement

est une représentation en fin d'année. Cette année, 27 enfants et jeunes participent aux ateliers de la compagnie. Ils ont entre 4 et 17 ans et ils se produiront fin juin. La Cie est également en résidence de création au sein de votre commune. Elle travaille sur le texte d' «Alice aux pays des merveilles» de Lewis Carroll. La sortie de résidence se fera durant l'année 2022.

Coup de pouce

L'association « Coup de Pouce » regroupe des bénévoles de 7 communes (St Jean de Marsacq, Ste Marie, Josse, Saubion, Saubrigues, St Martin de Hinx, Tosse) qui assurent la distribution de colis alimentaires auprès de familles ayants droit.

Les denrées proviennent de la Banque Alimentaire section Dax, qui se charge de la collecte et des dons.

L'association assure le transport en vrac tous les vendredis à Saubrigues où a lieu la distribution après la confection des colis par une dizaine de bénévoles. L'importance de ces colis est bien sûr fonction du nombre de personnes par famille, qui représente l'équivalent de deux chariots mensuels bien garnis de produits frais (légumes, fruits, viandes, laitage, poissons).

Entre 80 et 110 personnes par mois pour les 7 communes sont concernées par cette distribution.



Les Diablotins

**« Ne tire pas une flèche
que tu ne puisses retrouver...»**

La Compagnie des Diablotins est une association de tir à l'arc, créée le 09/03/2019 sur la commune de Sainte Marie de Gosse, qui a pour ambition de développer la pratique du tir à l'arc instinctif. Notre association est inscrite auprès de la FFTL (fédération Française de tir libre). Toutes les personnes sont les bienvenues, nous accueillons tout nouvel adhérent à partir de 11 ans.

Le champ d'action ou plutôt terrain de tir à l'arc de nos adhérents se situe sur la commune de Sainte Marie de Gosse, Route de Bayonne, D 817. Il est formé d'un practice et d'un parcours de 21 cibles sur environ 10 hectares de forêts.

Notre sport peut se pratiquer :

- Avec 3 types d'arcs : long bow, recurve, arc à poulie,
- Dans plusieurs styles de tirs à distances connues ou inconnues :
 - Sur cible animalière (photos, dessins ou 3D)
 - Sur cibles concentriques
- Dans différentes catégories : les vétérans (plus de 55 ans), les adultes (17 ans et plus), les juniors (13 à 16 ans inclus), les cadets (moins de 13 ans).

Déjà plusieurs jeunes cadets et juniors prometteurs ainsi qu'une personne en handisport font partie de nos effectifs.

Notre association est en partenariat avec le club de Biarritz « Les archers de la Humade » qui sont des archers indoor venant chercher chez nous le tir nature et vice-versa pour nous.



Utilisé dans les temps lointains pour chasser et pour la guerre, l'arc a été détrôné par les armes à feu et progressivement le tir à l'arc est devenu un sport de loisirs qui convient à tous. Il demande précision, concentration et maîtrise de soi. Il améliore la posture, la coordination des mouvements, les repères dans l'espace, la musculature du dos...et c'est de plus un sport d'équipe très convivial.

Nos horaires :

Notre club est ouvert tous les samedis après-midi à partir de 14H00.

Nous pourrions vous accueillir avec un café chaud, dans notre humble cabane en bois, et vous proposer une initiation durant laquelle nous vous prêterons le matériel nécessaire.

Durant cet après-midi des archers confirmés vous feront découvrir ce sport.



Comment nous contacter:

En venant nous visiter sur site, tous les samedis à partir de 14h00 ou en nous adressant un mail à : lesdiablotins40@gmail.com.

Vie Associative

Les événements et concours 2021 :

Sur les concours 2021 (2020 ayant été malheureusement fortement affecté par le covid) nos archers se sont distingués au « Parcours France 2021 » :

En adulte féminine arc recurve, Jayne Waczecka 3^{ème}, En adulte masculin arc récurve, Gérard Molina 4^{ème} et Régis Colin 6^{ème}, Nicolas Brussolo 14^{ème}, N Colin 18^{ème}.

En vétéran arc récurve, André Suzanne 2^{ème}.

D'autre part nous avons organisé à Sainte Marie de Gosse, Le 4 juillet 2021, notre premier concours (concours amical). Une cinquantaine d'archers, venant de toute la France, ont pu découvrir et tester notre parcours. Nous les avons reçus très chaleureusement et accueillis en costumes médiévaux.

Des retours positifs nous ont été remontés aussi bien sur la qualité du parcours que sur notre bonne humeur légendaire.



Les événements 2022 :

Non arrêtés pour le moment à cause de la pandémie – Mais souhait d'organiser plusieurs concours amicaux et d'organiser des journées découvertes.

Nos remerciements :

Pour le prêt des terrains : Francis Betbeder, Josiane Pettrissans, Christine Dupreuilh, Ainsi que toute l'équipe de la mairie de Sainte Marie de Gosse.

Pour la journée du concours du 4 juillet 2021 : Landadour Echafaudages pour le prêt de son parking. Pour le prêt et don de matériels : les archers de la Humade à Biarritz.

Le Bureau de l'association la « Compagnie des Diablotins » :

- Président : Régis COLIN
- Trésorier : Gérard MOLINA
- Secrétaire : Jean-Louis JOYA

*Le Président
Régis COLIN*

Sainte Marie Sports Pelote

Cela fait déjà 2 ans que ce nouveau virus, présenté au début comme une « grippette chinoise » nous pourrit la vie au quotidien et rythme malgré nous, la vie de notre association.

Les recommandations sanitaires, directives gouvernementales ou sportives, ont complètement modifié la vie du club et, un peu comme avec un partenaire de danse où on avance d'un pas, puis on fait un pas en arrière, puis un pas sur le côté, on a engagé des équipes en championnat, puis la compétition s'est arrêtée, et quand nous avons organisé des tournois, il a fallu reporter des parties, puis recommencer et ainsi de suite...

Heureusement, les bénévoles du club n'ont pas lâché l'affaire et la fin de la danse Covid semble enfin annoncée pour 2022. En tout cas, c'est notre vœu le plus cher.

Les différents championnats reprennent normalement, le tournoi communal de pala au mur à gauche et le tournoi « balle bleue » sur le fronton devraient se dérouler comme prévu.



Lors des différents tournois communaux, n'hésitez pas à venir vous mesurer à ce qui se fait de mieux sur la « planète pelote basque communale ». Vos qualités de sportifs amateurs seront appréciées à leur juste valeur, sur la cancha ... et après. Le « protocole sanitaire » d'après match reprendra bientôt ses droits.

L'école de pelote est toujours là, bien présente et prête à accueillir de nouveaux enfants, filles et garçons. Passez nous voir sur le fronton ou contactez-nous au 0695409982 (Patrick)

Très bonne année sportive à tous.

Batterie Fanfanre

Comme pour tout le monde, cette longue période a été et est toujours difficile pour notre groupe. En effet, ce virus n'aime pas la musique... il est très compliqué de jouer « masqué » ... ;-) et tous les événements auxquels nous participions ont été annulés...

Les consignes de la Fédération Sportive et Culturelle de France et de la préfecture des Landes pour la pratique musicale imposent 4m² par musiciens (en plus des consignes classiques que tout le monde connaît désormais). Notre salle ne nous a donc pas permis de faire des répétitions d'ensemble pendant une très longue période...

Malgré tout, les musiciens sont restés motivés et ont poursuivi par petits groupes (par pupitre) afin de maintenir un peu entraînement. Pour ceux qui ont pu assister au 11 novembre, vous avez pu voir que les musiciens Mariots ont su répondre à l'invitation.

Concernant la saison à venir, nous espérons pouvoir nous réunir à nouveau pour reprendre notre répertoire et pouvoir le présenter lors des diverses manifestations habituelles (cérémonies, fête de la musique 2022 et concerts lors des fêtes patronales locales). Avant le début de la pandémie, début 2020, nous avions le projet de proposer une découverte de la Batterie Fanfare aux vacanciers dans les campings de la côte. Cette démarche a été suspendue, nous espérons pouvoir la relancer prochainement. Si vous vous sentez l'âme d'un musicien, ou si vous avez simplement envie de retrouver un groupe avec qui partager de bons moments, venez nous rejoindre (nous répétons tous les mardis soirs).



Nous avons participé pour la 1ère fois cette année 2021 au forum des associations de Biarrotte. Cela nous a permis de rencontrer quelques spectateurs fidèles mais aussi de possibles futurs musiciens.

Quant à l'école de musique, l'effectif se maintient avec une trentaine d'élèves. 6 batteurs sont encadrés par Sébastien, 3 claviers sont coachés par Sylvie et les cuivres travaillent sous la houlette de Patrick, Jean-Louis, Eric et Valérie (Cors, clairons, trompettes).

Le virus perturbe énormément l'enseignement de la musique. S'il nous est possible de donner les cours de solfège masqués et dans le respect des gestes barrières, cela est plus compliqué pour l'enseignement des cuivres... Lorsque les beaux jours sont là, les cours peuvent se faire à l'extérieur.

Alors nous pouvons avancer mais en hiver nous sommes régulièrement stoppés... Les élèves restent malgré tout motivés. Certains vont même, dans les semaines et mois à venir, pouvoir intégrer les rangs de la Batterie Fanfare. Le but est donc atteint... Les générations pourront continuer à se mélanger au sein de notre groupe. Les anciens prendront un coup de jeune et les jeunes un peu de sagesse...

En espérant vous retrouver tous très vite en bonne santé pour partager de bons moments musicaux et conviviaux.



ACCA

Le bilan de ces deux dernières années est, malgré tout, satisfaisant.

Bien sûr, nous avons dû affronter la pandémie et le climat changeant, mais aujourd'hui c'est aussi le déboisement de nos forêts venant toucher le pied des barthes que nous devons prendre en compte.

Le gibier est toujours présent, je pense aux chevreuils, renards, sangliers, lièvres, qui sont forcés de se rapprocher des habitations, à la plus grande joie de certains, mais au grand désespoir d'autres qui voudraient les voir loin de leurs jardins et de leurs plantations.

Il existe une application PANNEAU POCKET téléchargeable gratuitement sur laquelle sont publiées de multiples infos de la commune et notamment les battues, avec le lieu et la date, afin de pouvoir partager la forêt de nos propriétaires toutefois pour une cohabitation dans de bonnes conditions de sécurité.

Nous avons prélevé des animaux classés nuisibles, je pense aux renards, blaireaux sous conditions préfectorales et sangliers, facteurs de dégâts sur les cultures et volailles. Ceux-ci pourraient occasionner de plus graves dégâts sur les cultures et occasionner des accidents de la route.

Nous avons privilégié le piégeage faute de temps pour cause de travaux au local de chasse.

Tous les chasseurs se mobilisent régulièrement afin d'enrayer la surpopulation du gibier.



Un grand merci à tous ceux qui participent à toutes ces battues difficiles et contraignantes ainsi qu'aux piègeurs.

PLAN DE CHASSE SAISON 2020 / 2021

- CHEVREUIL : 110
- CHEVREUIL tir d'été : 20
- SANGLIER : 23
- RENARD : 16
- BLAIREAU : 38

Les travaux effectués par les chasseurs pour la salle d'abattage et la chambre froide sont terminés.



Plonge, barre de dépeçage, treuil, eau, électricité, étagères pour la chambre froide, sont financés par l'association et les panneaux de la chambre froide ont été fournis par la commune.

Je remercie le précieux concours de la Mairie pour son efficacité durant les travaux.

Un grand merci à tous les membres du bureau pour leur présence et leur dévouement afin de terminer dans les temps pour redémarrer rapidement nos missions. Ainsi que les chasseurs solidaires, nous souhaitons pouvoir nous rassembler pour l'inauguration de ces installations et le repas communal annuel.

ADISHATS

F.N.A.C.A Section locale

Le bureau de la F.N.A.C.A se compose comme suit :

Guy Laugareil, Président

Roger Saint-Aubin, Vice-Président

Yves Gallet, Trésorier

Alain Dagos, Secrétaire

Représentantes des veuves des Anciens Combattants :

Josette Hayet

Bernadette Destampes

Quatre porte-drapeaux :

Robert Sallier, Georges Narbey, Alain Dagos, Sébastien Guilloteau.

Comme vous le savez, cette pandémie a bouleversé nos habitudes et notre vie. Ainsi, sur décision ministérielle les cérémonies du 19 mars et 8 mai se sont faites en comité restreint (6 personnes dont M. le Maire et son adjointe, le bureau et un porte-drapeau. Heureusement grâce au vaccin, les restrictions se sont allégées pour le 11 novembre et beaucoup de Mariots se sont déplacés.

Nous remercions en particulier les enfants qui ont participé à cette cérémonie par la lecture du message de Mme La Ministre et par le chant de la Marseillaise. Nos remerciements vont bien sûr aux parents qui les ont accompagnés et à la maîtresse pour cette initiative.

En effet nos petits ont besoin de connaître notre Histoire pour, à leur tour, commémorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour la France.



Après le dépôt de gerbe au pied du Monument aux Morts, Mr le Maire et le Conseil Municipal nous ont régales avec un copieux vin d'honneur.

Le bureau de la F.N.A.C.A remercie très sincèrement la Municipalité pour son soutien ainsi que la batterie fanfare toujours présente à ses côtés.

Toutes nos félicitations à G Narbey qui a été décoré de la Médaille de porte-drapeau pour ses 20 années de service.

Au cours de la réception, M. le Maire a remis la médaille de la F.N.A.C.A à Mr Laugareil Guy, le Président des Anciens Combattants.



Enfin, les anciens combattants se sont retrouvés au Relais de l'Adour pour le banquet traditionnel qui nous avait tant manqué.

Cette année encore, la crise sanitaire n'a pas permis l'organisation de la sortie pour se rendre au Congrès Départemental.

Le Bureau des Anciens Combattants vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année en espérant que nous puissions nous réunir plus souvent.

Infos pratiques

SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE :

05 59 56 32 16

mairie@saintemariededegosse.fr

www.saintemariededegosse.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h - 13h

Mardi : 9h - 13h et 15h - 19h

Rencontre avec les élus le samedi matin sur rendez-vous.

AGENCE POSTALE :

05 59 56 32 16

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h - 11h30

Samedi : 9h - 12h

BIBLIOTHÈQUE :

Horaires d'ouverture :

Mardi et mercredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 10h00 à 12h00

En juillet et août fermeture le mercredi

SANTÉ :

Cabinet kinésithérapeute 05 59 55 08 77

ORL : Dr Laurent MARZUOLI 05 59 48 39 88

Ostéopathe : Océane MONTAL 06 98 90 20 96

FERMAGE 2021 - MAÏS

Variation + 1,09 % soit : 17,45 € le quintal

SERVICES INTERCOMMUNAUX COMMUNAUTE DES COMMUNES MACS

05 58 77 23 23

contact@cc-macs.org

www.cc-macs.org

SITCOM : Syndicat intercommunal pour le traitement et la collecte des déchets ménagers et assimilés

05 58 72 03 94

contact@sitcom40.fr

www.sitcom40.fr

DÉCHETTERIE SAINT MARTIN DE HINX:

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h00 - 12h00

Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Samedi : 13h30 - 18h

EMMA : Syndicat Eaux Marensin Marenne Adour

05 58 77 02 40

contact@emma40.fr

www.emma40.fr

FRANCE SERVICES

156 route de Mahoumic - 40300 Peyrehorade



DEMATÉRIALISATION INSTRUCTION

AUTORISATION DROIT DU SOL

www.e-permis.fr/register.php

« Se faciliter la vie – Autorisation d'urbanisme

À partir de janvier 2022, les demandes d'urbanisme pourront se faire par voie dématérialisée. Il suffira de vous connecter à la plateforme <https://www.epermis.fr/register.php> en ligne accessible depuis le site internet de la commune. Cet outil concerne les permis de construire, de démolir, d'aménager, les déclarations de travaux. Après avoir déposé votre dossier, vous pourrez suivre son état d'avancement, répondre à des demandes d'information ou envoyer des pièces complémentaires, ce qui permettra de fluidifier les échanges entre les différents services intervenant sur l'instruction du dossier. Néanmoins, le dépôt sous forme papier reste toujours possible en mairie. »

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES à Sainte Mairie de Gosse

AMATI Marie-Pierre | 05.59.56.38.99 - 06.18.92.28.83
1276 ROUTE DE L'ADOUR

BANK Myriam | 05.59.56.90.62 - 06.16.76.00.75
215 ROUTE DE BELLEVUE - MAISON BARON

CANTIN Maël | 05.59.56.36.51 - 06.87.56.36.81
130 ALLEE DES PRAIRIES

CASCINO DE SOUZA Tasselema 07.85.70.73.94

DANTON Viviane | 05.59.56.39.46 - 06.52.87.27.79
279 CHEMIN BIRECADE MAISON CRUSOE

DIOTALLEVA Claire | 05.59.55.70.89 - 06.33.74.96.24
30 RUE DU DAYOT

DIRIS Blandine | 06.62.10.46.65
RD 393 - 18 CHEMIN DE SAUDUSSE

LARRE Nathalie | 05.59.56.39.52 - 06.65.25.92.90
QUARTIER BELLEHOURCO
N° 65 - CHEMIN DE CAMPET

VERGEZ Emilie | 05.59.70.35.12 - 06.46.71.72.77
37 IMPASSE COIRAI IN

SERVICES D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ

SAMU : 15 | **GENDARMERIE** : 17 | **POMPIER** : 18

Dès janvier 2022

VOS DEMANDES D'URBANISME
POURRONT SE FAIRE EN LIGNE

permis de construire,
déclarations préalables,
etc.

sur le **site internet**
de **votre mairie**

cc-macs.org



NOUVELLE-AQUITAINE THD, LE PLUS GRAND RÉSEAU PUBLIC FIBRE DU SUD-OUEST

LA FIBRE CHEZ VOUS

CONNEXIONS SIMULTANÉES
NAVIGATION RAPIDE

TELEPHONE INTERNET
ILLIMITÉ

TV ULTRA HD
SERVICES ET JEUX EN LIGNE

Avez-vous accès à la fibre optique ?
Auprès de quels opérateurs pouvez-vous vous abonner ?
Comment la fibre est installée chez vous ?...

Renseignez-vous :

TESTEZ VOTRE ACCÈS À LA FIBRE
www.nathd.fr

0 806 806 006 Service gratuit
à prix appel

NATHD
Nouvelle-Aquitaine
THD
Le plus grand réseau public fibre

Sydec
Service
installé et réparé
public fibre

Un grand réseau public financé par vos collectivités

avec le soutien de



MÉMO TRI HABITANTS

Chez vous, tous les emballages et les papiers se trient

+ d'emballages recyclés
= de matière à réutiliser !

C'est un emballage ?
Déposez-le dans le conteneur de tri !

- Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.
- Pensez à les compacter sans les imbriquer !
- Déposez les emballages en vrac, pas en sac.

Sitcom
Métropole de Bordeaux au service de son territoire

CITEO

Emballages en verre

POTS ET BOCAUX EN VERRE

BOUTELLES EN VERRE

FLACONS EN VERRE

Emballages en plastique et en métal, briques alimentaires

BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN MÉTAL

BRIQUES ALIMENTAIRES

Papiers et cartonnettes

CARTONS, BLOC-NOTES, IMPRESSIONS, COURRIERS, ENVELOPPES, LIVRES

JOURNAUX, CATALOGUES, PROSPECTS

PETITS EMBALLAGES EN CARTON

État civil

Naissances 2020 :

12 janvier : Tom MONTAZEL

26 mars : Léia, Océane PERSONNIC

17 avril : Maël SERRANO

25 août : Paco, Xavier, Jean-Claude VERGEZ

28 août : Néo POMMIEZ

04 septembre : Colombe, Marie, Lucie BUR

28 mars : Ruben, Eneko MARONNAT

29 mars : Meylie LECLERC

09 juin : Paul, Julien, Nicolas BOURREAU

18 juin : Arthur, Pierre LAPEGUE

21 juin : Noa DAYRE

16 juillet : Lucas, Cédric GOMEZ MUNOZ

31 août : Mady, Maurice SISSOKHO VALLERO

21 octobre : Judy BRAGADO

13 novembre : Ambre, Dominique DUBRANA

17 novembre : Lyssia LACASTAIGNERATE

Naissances 2021 :

06 février : Martin, Dino DUPREUILH

18 février : Alicia FRANCOISE

Décès 2020 :

02 janvier : POIRÉ Sébastien, Pierre, Roger à 41 ans

06 avril : LARD Marie Henriette épouse HUREAUX à 92 ans

08 mai : MUNDUTEGUY Gracieuse, Ernestine à 86 ans

03 juin : MAGENDIE René à 64 ans

05 juillet : RODRIGUES DE LIRA Kévin à 28 ans

21 août : LAFITTE Pierre à 86 ans

24 août : DUPÉ Jean Claude à 75 ans

28 septembre : BÉHENGARAY Patrick à 57 ans

17 octobre : MUNDUTEGUY Marie, Dominique épouse MORALES à 89 ans

30 novembre : BEGORRE Guillaume à 84 ans

Décès 2021 :

27 janvier : ROGER Henriette Evelyne épouse SALLIER à 79 ans

03 février : PÉREZ Louisa épouse LAUGAREIL à 97 ans

11 février : LAPEGUE BERRETEROT Marie-Thérèse, Simone à 78 ans

24 mars : TIVOLI Brigitte, Suzanne, Marguerite épouse CALLEJON à 63 ans

21 mai : LAMOTHE Christiane épouse MAISONNAVE à 71 ans

11 juin : LACASTAIGNERATE Jean Jacques à 62 ans

25 juin : ANDRAULT Christian à 66 ans

26 juin : LABÉGUERIE Yvonne épouse DUPREUILH à 97 ans

Mariages 2020 :

10 octobre : METTAVANT Loïck et LARIÉ Sandrine

17 octobre : MALOU Frédéric et HUREAUX Sophie

Mariages 2021 :

08 mai : LAURENT Paul, Gabriel, Philippe et BOTELLA Mickaël, Edmond, Pierre

19 juin : BAGARDIE Sébastien, Manuel et VERGES Sabrina, Marie

07 août : LACASTAIGNERATE Thomas et DARRACQ Cordalie

21 août : NARBÉY Daniel et POUYANNÉ Sylvie

18 septembre : JACQUEMIN Frédéric, Stéphane et MAMADOU Ophélie, Alia, Claudine

16 octobre : LABAT Nicolas, Claude et MESONERO Sabine

Expression politique

Bonjour à toutes et à tous,

L'an passé, nous avons déploré l'absence de bulletin municipal mais surtout l'absence d'espace de parole donné aux associations et organismes divers de notre village. Ce message a été entendu puisque la municipalité a souhaité que le présent bulletin paraisse. Il est à noter que les textes devaient être transmis au secrétariat de mairie le 14 janvier 2022 au plus tard. Il se sera donc écoulé plusieurs semaines entre l'envoi des articles et la parution des bulletins.

Depuis notre arrivée au conseil municipal dans un contexte de crise sanitaire, nous avons mis toute notre énergie et notre bonne volonté pour servir l'intérêt général. Nous avons déjà sonné l'alerte l'an passé et réitéré nos propos sur les conditions dans lesquelles nous exerçons notre mandat, espérant une réelle prise de conscience et une réactivité en 2021.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, les réunions maire-adjoints-délégués se font sans la présence de la déléguée d'opposition. Quant aux conseils municipaux, ils ne sont toujours pas retransmis afin que tout un chacun puisse les suivre.

Les conseils municipaux de 2021 ont été compliqués sur de multiples domaines :

- dissolution du conseil d'administration du CCAS et absence de création du comité consultatif annoncé en conseil municipal,
- changement de cadre dans le domaine de la restauration scolaire,
- mise en œuvre précipitée de l'espace de loisirs baptisé « Pumptrack » : promesse électorale, sans réelle participation citoyenne,
- gestion de l'accueil périscolaire via e-ticket : démarrage compliqué,
- projet de résidence autonome pour séniors à « Buga » sans possibilité d'intégration d'autres projets,
- absence de réflexion sur la consommation des bâtiments publics (rénovation énergétique), sur l'éclairage public...

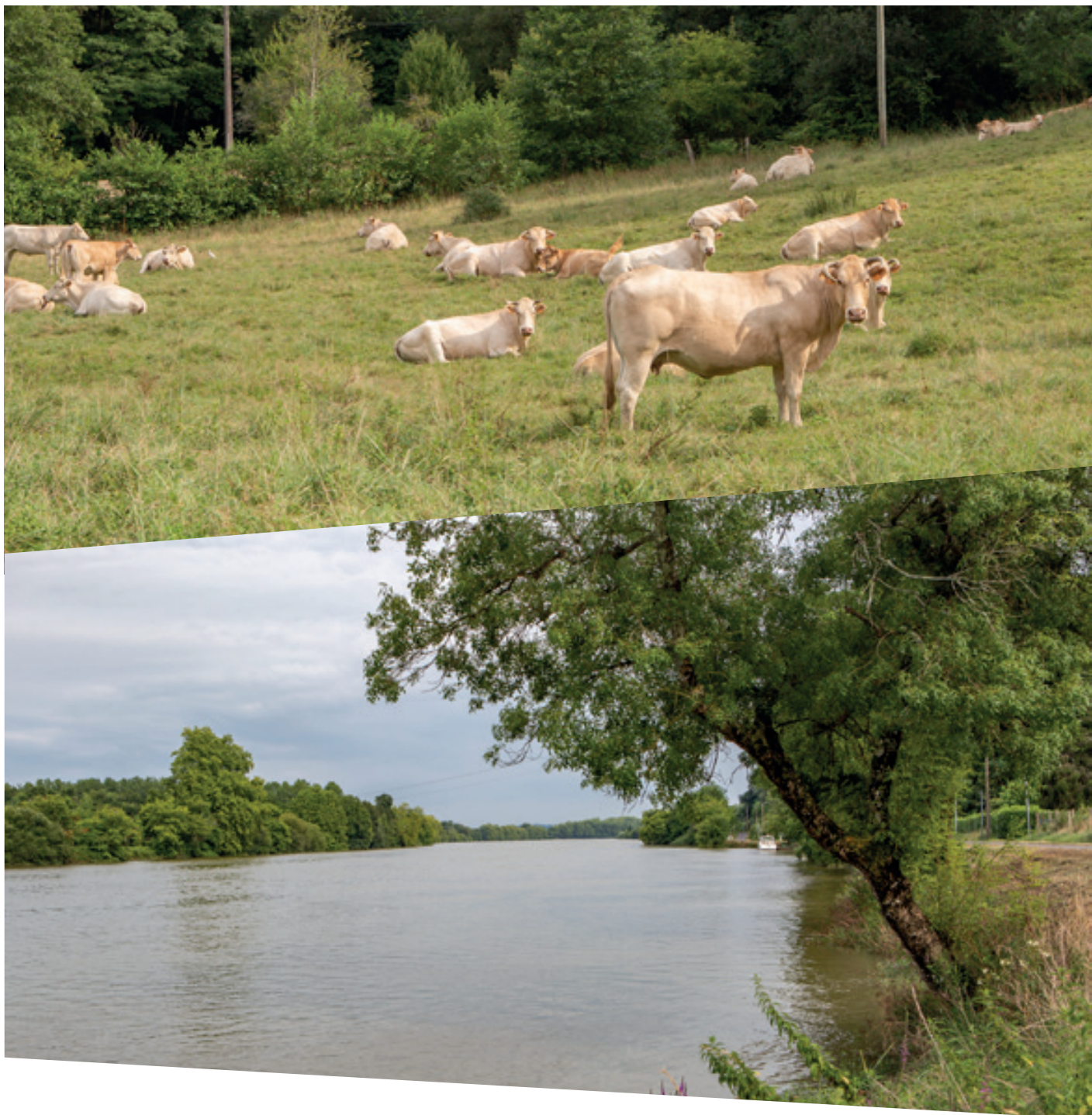
Certes, certains aménagements ont été effectués comme par exemple les espaces périscolaires qui ont donnés satisfaction.

Sur un plan plus général, beaucoup de décisions impactant notre quotidien sont prises en conseil communautaire et où notre représentant est M. le maire. Dernièrement, nous avons subi des inondations. Celles-ci sont au cœur des débats communautaires (MACS) dont le conseil de cette dernière a voté à l'unanimité, le 23 septembre 2021, le principe d'une taxe dans le cadre du volet « prévention des inondations » du GEMAPI servant à constituer une enveloppe financière pour la prise en compte du changement climatique et ses conséquences en bord d'océan et cours d'eau. Pour nous, Mariots, il s'agit bien évidemment des Barthes. Prochainement, un montant global sera déterminé puis voté lors du budget primitif communautaire 2022. Ensuite, une répartition selon les tranches fiscales de l'ensemble des foyers sera effectuée. Nous vous invitons à visionner la retransmission du conseil communautaire susvisé : ce point est évoqué 2h30 après le début de la séance. Un exemple y est donné avec le principe d'une recette fiscale de 700 000 €. Nous maintenons que chacun d'entre vous est concerné par la vie municipale et que le fait de ne pas faire partie des élus ne doit pas vous empêcher d'être acteur/actrice et force de proposition.

L'expansion démographique inéluctable de notre village et les changements qu'elle implique sont l'affaire de tous.

Vous assurant de notre sincère implication.

[Les élus de la liste Mariots, avançons tous ensemble,](#)



Sainte Marie De Gosse

Bulletin Municipal 2022
Directeur de la Publication :
Francis Betbeder
Rédaction :
Commission COMMUNICATION
Crédit Photos :
Commune de Sainte Marie de Gosse

Diffusion gratuite